

----- Message transféré -----

**Sujet** RE: Interpellation - Votre position sur le retour des tueurs d'abeilles  
: en France

**Date** Fri, 18 Sep 2020 14:50:51 +0000  
:

**De :** Alexis Corbière <[Alexis.Corbiere@assemblee-nationale.fr](mailto:Alexis.Corbiere@assemblee-nationale.fr)>

**Pour** [contact@pollinis.org](mailto:contact@pollinis.org) <[contact@pollinis.org](mailto:contact@pollinis.org)>  
:

Bonjour,

Je vous remercie pour ces éléments concernant le projet de loi visant à modifier la loi biodiversité que le groupe FI suit avec grande attention.

Avec mes collègues de la France insoumise, j'entends m'opposer fermement à ce retour en arrière délétère pour notre environnement comme pour celles et ceux qui y travaillent. Au-delà du non sens et du reniement qu'il incarne, ce projet crée une jurisprudence désastreuse. A la moindre difficulté économique, les mesures prises pour un secteur pourront se voir balayer d'un moment à l'autre.

J'estime que l'époque actuelle impose plus que jamais une protection de la biodiversité (68% des vertébrés ont disparu depuis 1970) et non sa mise à sac. Si ce projet venait à être adopté, ce serait un recul écologique majeur mais aussi un recul démocratique, en ce que ce projet porte atteinte aux principes de la charte sur l'environnement de la Constitution.

Aussi, de multiples études scientifiques démontrent que des solutions alternatives existent, plus respectueuses de l'environnement ainsi que des agricultrices et agriculteurs.

Vous pouvez compter sur mon soutien et m'ajouter à la liste des cosignataires de votre pétition.

Bien cordialement,

-

**Alexis Corbière**

Député de la Seine-Saint-Denis

Circonscription de Bagnolet - Montreuil